This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

~~3/4 h 3 b~~

G/C 2203 A.20

Bound by
BROOKS (Oxford) Ltd.

A Monsieur Defremery
membre de l'Institut
hommage bien affectueux
R. D

REMARQUES

SUR LES POÉSIES

D'ANDRÉ CHÉNIER

LETTRE

A M. L. BECQ DE FOUQUIÈRES

PAR

REINHOLD DEZEIMERIS

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

BORDEAUX

IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

11, RUE GUIRAUDE, 11

1879

Extrait des *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1879.

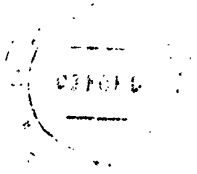

REMARQUES

SUR LES POÉSIES

D'ANDRÉ CHÉNIER

A M. L. BECQ DE FOUQUIÈRES

MONSIEUR,

Comme j'ai lieu de croire que nous approchons du moment où vous nous donnerez cette édition définitive d'André Chénier que les lettrés attendent avec impatience, je viens, ainsi que je l'ai fait naguère, vous apporter quelques remarques et corrections de texte. Je sais qu'il y a pour moi peu de chance de rencontrer ce qui vous aurait échappé; mais, dussé-je vous offrir ce que vous avez déjà, je suis certain de trouver chez vous accueil favorable. Cette pensée m'enhardit à parler encore des poésies de Chénier; ce sera peut-être la dernière fois, car, dans ce qui me reste de mes anciennes annotations, je ne vois plus rien d'important que vous n'ayez dit, et mieux dit que je n'avais su le faire.

Je reviendrai d'abord sur l'un des passages que j'ai déjà étudiés.

Dans mes *Remarques et corrections sur le texte de divers*

auteurs, p. 69, j'ai insisté sur l'incorrection que présentent ces vers du *Jeune malade,* p. 52 de votre 2e édition :

Tiens, presse de ta lèvre, hélas! pâle et glacée,
Par qui cette mamelle était jadis pressée,
Un suc qui te nourrisse et vienne à ton secours,
Comme autrefois mon lait nourrit tes premiers jours.

Pour faire disparaître le manque de rapport de ces expressions : « *presse* de ta lèvre.... *un suc*... », j'ai proposé la correction suivante :

Tiens! *présente* ta lèvre, hélas! pâle et glacée,
Par qui cette mamelle était jadis pressée;
Que ce suc te nourrisse et vienne à ton secours,
Comme autrefois mon lait nourrit tes premiers jours.

La leçon : « que ce suc » au lieu de: « un suc » est, paraît-il, celle du manuscrit de Chénier (Voyez l'édition de M. G. de Chénier, t. I, p. 202). Mais M. Gabriel de Chénier n'a point dit si, sur ce même manuscrit, les mots : « presse de ta lèvre » ne laissent aucun doute à la lecture. Je sais, Monsieur, que ma restitution : « Tiens! présente ta lèvre » n'a pas obtenu d'abord votre approbation, et, moi-même, je n'en étais que médiocrement satisfait. Aujourd'hui je crois à sa justesse plus que je n'y croyais jadis, car je n'avais pas, jusqu'ici, fait attention à un autre passage de Chénier, page 297 de votre 2e édition :

Le Ciel a vu.....
... tes soins chercher les malheureux;
Tes délicates mains *à leurs lèvres amères*
Présenter des sucs salutaires.

L'image est la même et l'expression est identique. Il me semble que ce rapprochement vient, dans une assez large mesure, confirmer ma correction; et je trouve de plus en cette rencontre l'occasion de rappeler combien il est néces-

saire de faire une étude approfondie et comparative du lexique de Chénier. Vous avez commencé ce travail utile, en votre première édition; compléter cet essai serait rendre un vrai service aux lettres; mais on trouverait là, en outre, un instrument précieux pour le perfectionnement du texte même de notre auteur favori, aussi ne saurais-je trop vous engager, Monsieur, à achever ce travail comme vous pourrez le faire aujourd'hui, c'est-à-dire de main de maître.

Parmi les diverses sources d'imitation que j'ai signalées il y a trois ans, j'ai insisté, et l'on m'en a su gré, sur le parti qu'André Chénier avait tiré de certains passages du roman grec de Théodore Prodrome. J'aurais pu être plus complet à cet égard, et je citerai ici quelques rencontres qui m'avaient échappé.

Page 409, fragment VIII, 12-14 de votre 2e édition :

Au banquet elle oublie
Et les mets et la table, et se nourrit en paix
Du plaisir de vous voir, de contempler vos traits.

Théodore Prodrome avait dit (*Rhod. et Dos.*, VIII, 242-244):

Συνητρόφει δὲ καὶ Μύριλλα τῷ ξένῳ,
μόνας κόρας τρέφουσα τὰς ἐποπτρίας
ἐφ' οἷς ἐνητένιζον εἰς Δοσικλέα (1).

Cette expression caractéristique « se nourrir du plaisir

(1) J'ai trouvé ce rapprochement indiqué dans les notes que mon très savant et regretté ami, Jean Lespine, avait écrites sur les marges de son exemplaire du roman de Théodore Prodrome. J'avais montré à cet éminent helléniste que le canevas du *Jeune malade* était extrait du romancier grec dont il faisait l'objet de ses dernières études. Cette indication l'engagea à rechercher si Chénier n'aurait pas fait d'autres emprunts à ce vieux Byzantin. Il est probable que, si Lespine avait vécu, il en aurait, en effet, découvert beaucoup d'autres. Les trois mentions de ce genre que je vais lui emprunter ont été écrites à la

de voir », et celle, plus remarquable encore, qui est contenue en ces vers (p. 4 de votre 2e éd.) :

> L'épouse les contemple; *elle nourrit ses yeux*
> De ces objets, etc.,

ces expressions ont ainsi une origine hellénique. Gaulmin qui avait beaucoup de goût bien qu'il n'ait publié que de médiocres auteurs, le docte Gaulmin trouvant dans Eustathe (p. 33, éd. Gaulm.) cette phrase : Ὀφθαλμοὺς χάρισιν τρέφειν, avait mis en note : « *Non vulgaris elegantiæ* ». Chénier paraît avoir été du même avis. Il a, du reste, ainsi que je l'ai déjà dit [1], tiré parti plus d'une fois de ces notules très distinguées de Gaulmin.

veille de sa mort, après une lecture de quelques pages de Chénier. Ce sont les *novissima verba* de son immense et ingénieuse érudition. (Voir Sainte-Beuve, *Correspondance*, t. I, p. 357.)

Du reste, la scène où se trouve le passage de Chénier que je viens de citer me paraît contenir aussi une imitation du roman grec d'Héliodore (I, 9; ch. 4 de la traduction d'Amyot). Ainsi que cela est indiqué dans les deux éditions critiques, Segrais avait, en de fort jolis vers, dépeint une scène semblable. Mais il faudrait ajouter que, selon toute apparence, André Chénier avait trouvé ces vers de Segrais dans le *Voyage littéraire en Grèce* de Guys, t. I, p. 498, 3e éd., ouvrage qui contient des lettres de la mère d'André. Dans ce même voyage, t. I, p. 38, se trouve cité ce vers de Térence appliqué aussi à une jeune amante (*Heautontimorumenos*, II, 2) :

> *Capillus sparsus, promissus, circum caput*
> *Rejectus negligenter,*

ce qui est devenu chez Chénier (vers 4 du même fragment) :

> Ses cheveux en désordre, épars sur son visage.

C'est chez Guys encore, au chapitre des danses, t. I, p. 165, qu'André avait pu rencontrer le passage de Denys le Périégète dont il avait l'intention de tirer parti (p. 138, éd. de 1872; t. I, p. 170, éd. de 1874).

[1] Voy. mes *Remarques, etc.*, p. 59. En voici un exemple. A propos du portrait d'un adolescent dont la joue est en fleur, d'après Eustathe (IV, 12) : πρώτως ἤνθει τὸν ἴουλον, Gaulmin (p. 21 de ses notes) fait ce rapprochement : « *Pacuvius :*

> *Nunc primum opacat, flora lanugo genas ;* »

et, très à propos, il ajoute cette explication grecque (qu'il emprunte

Le fragment I de la page 122 de votre 2e éd. :

C'est le dieu de Nysa, c'est le vainqueur du Gange,
Au visage de vierge, au front ceint de vendange, etc.,

a dû être écrit après lecture de la description d'une scène de vendange présidée par Bacchus, dans le roman de Théodore Prodrome. On y lit ces vers (*Rhod. et Dos.*, IV, 384, 393-396) :

Κόραις ἐῴκει, τὴν γένυν οὐκ ἐχνόα.....
καὶ κλημάτων ἕλικας εὐπλόκως πλέκων
φύλλοις σὺν αὐτοῖς καὶ μετ' αὐτῶν βοτρύων
ἔσπετο λαμπρῷ τῷ στεφάνῳ τὴν κάραν (1).

A l'occasion de ce rapprochement, je remarquerai qu'une autre scène de vendange est aussi imitée des romanciers grecs. C'est celle qui se trouve dans les Élégies, à la page 154 de votre 2e éd., vers 75 et suiv. Chénier parle de *sa Muse :*

Elle aime aussi chanter à la moisson nouvelle,
Suivre les moissonneurs et lier la javelle.
L'automne au front vermeil, ceint de pampres nouveaux,
Parmi les vendangeurs l'égare en des coteaux;
Elle cueille la grappe, ou blanche ou purpurine;
Le doux jus des raisins teint sa bouche enfantine;
Ou, s'ils pressent leurs vins, elle accourt pour les voir,
Et son bras avec eux fait crier le pressoir.

Ce passage a été inspiré par la lecture de Longus, sans le dire au scholiaste d'Apollonius de Rhodes, *Argonaut.*, I, 972) : Ἴουλος δὲ καλεῖται ἡ πρώτη ἐξάνθησις καὶ ἔκφυσις τῶν ἐν τῷ γενείῳ τριχῶν. Ce πρώτη ἐξάνθησις a trop de grâce pour ne pas frapper un poète, et c'est de là, je pense, qu'est venu le vers de Chénier (p. 93, éd. de 1872) :

Caressant sur sa joue enfantine
De la jeunesse en fleur la première étamine.

(1) Ce rapprochement m'est signalé encore par les notes de Jean Lespine.

pages 29 et 61, de l'édition de Villoison. Du reste, cette dernière page était signalée par Chénier dans le relevé qu'il avait fait des endroits les plus intéressants de *Daphnis et Chloé* (t. I, p. 147, éd. de M. G. de Chénier). Le poète avait toutefois complété ce texte par des traits empruntés encore à Théodore Prodrome (*Rhod. et Dos.*, IV, 344 et suiv.).

Mais je reviens à l'examen détaillé des vers mêmes que je viens de citer, et je suis arrêté par ceux-ci :

> L'automne au front vermeil ceint de pampres nouveaux
> Parmi les vendangeurs *l'égare en des coteaux*.

Cette lecture me semble absolument mauvaise. Le style d'André est précisément le contraire de ces formes indéterminées. Quand il veut faire de la couleur locale, il n'a pas l'habitude d'atténuer sa peinture par un tour comme celui-ci, vague et gauche jusqu'à l'incorrection.

J'ai, dans mes *Remarques* (1), exposé combien est fréquente la confusion de *et* et de *en* dans l'écriture cursive. Je crois que nous avons ici un exemple de cette confusion et de l'erreur très facile à commettre dans le déchiffrement des pattes de mouche de notre auteur : je lirais :

> L'automne...
> Parmi les vendangeurs l'égare, *et* des coteaux
> Elle cueille la grappe, ou blanche ou purpurine.

Au lieu de trois vers brisés à la rime et tombant rudement, on obtient ainsi une période soutenue, dont la coupe alerte est familière au poète. Ajoutez que celui-ci, dans une autre pièce (p. 184, vers 60), a dit :

> Nous visitions les bois et les *coteaux vineux*.

(1) Pages 23-24.

Cette dernière expression s'explique par la précédente, si l'on adopte la légère correction que je viens de proposer.

Enfin, une dernière imitation du romancier byzantin a été utilisée (singulière rencontre!) dans les strophes à Charlotte Corday (p. 458 de votre 2e éd., vers 55-57) :

Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée ;
Ton front resta paisible et ton regard serein.

Théodore Prodrome (*Rhod. et Dos.*, VII, 347-349) avait dépeint ainsi son héros marchant au supplice :

Ὁ δ' ἄλλος ἱλαρός τις εἰς τὴν ἰδέαν
καὶ φαιδρὸς εἰς πρόσωπον εἱστήκει μέσος,
ὡς εἰς ἑορτὴν εἰσιὼν εἰς τὸν φόνον (1).

Mais c'est bien longtemps s'arrêter sur des détails empruntés à des écrivains de complète décadence. Je ne veux pas laisser supposer que Chénier eût pour eux une prédilection particulière. Il savait que, dans les pastiches de ces romanciers, on rencontre des traits intéressants provenant d'auteurs illustres que nous avons perdus : c'est à ce titre qu'il les dépouillait, ce qui ne l'empêchait nullement d'aller chercher ailleurs de plus purs modèles.

Dans mes anciennes *Remarques* (2), j'ai insisté sur le parti que Chénier avait tiré du *Florilegium* de Stobée. Voici un nouvel exemple de ce genre d'emprunts, je le trouve dans *le Mendiant* (p. 41 de votre 2e éd., vers 207 à 211) :

— L'homme est né pour souffrir. — Il est né pour changer.
— Il change d'infortune! — Ami, reprends courage :
Toujours un vent glacé ne souffle point l'orage;
Le ciel d'un jour à l'autre est humide ou serein,
Et tel pleure aujourd'hui qui sourira demain.

(1) Rapprochement extrait des notes manuscrites de Jean Lespine.
(2) Pages 56 à 58.

On lit dans *l'Hercule furieux* d'Euripide, vers 101 et suivants :

Κάμνουσι γάρτοι καὶ βροτῶν αἱ συμφοραί,
καὶ πνεύματ' ἀνέμων οὐκ ἀεὶ ῥώμην ἔχει,
οἵ τ' εὐτυχοῦντες διὰ τέλους οὐκ εὐτυχεῖς·
ἐξίσταται γὰρ πάντ' ἀπ' ἀλλήλων δίχα.

Or, ce passage est inséré dans le 110e chapitre de Stobée, et c'est en ce livre que Grotius l'a traduit de cette manière élégante :

Etiam calamitas ipsa lassari solet;
Nec semper aer tristibus flatibus gemit :
Nec cui beate nunc, et olim sic erit;
Perpetua rebus imminent divortia.

Voilà bien l'origine évidente des vers 209 et 211 de Chénier(1). Les vers 208 et 210, ainsi que vous l'avez indiqué, sont imités de Théocrite. Mais, précisément, ce passage de Théocrite est cité par Stobée à côté de celui d'Euripide, et Chénier a trouvé là toutes ces richesses réunies (2).

Des trois vers de Théocrite, il a utilisé la moitié dans *le Mendiant* et l'autre moitié dans *l'Aveugle* (aux vers 79 et 80). C'est de la même façon qu'il avait partagé entre ces deux poèmes (3) le profit d'une citation de Ménandre, faite

(1) Il faut remarquer cependant que les vers 207 et 211 semblent devoir aussi quelque chose à un distique en grec moderne, incorrectement transcrit par Guys (*Voyage littéraire en Grèce*, t. I, p. 222).

(2) Ajoutons que le premier hémistiche du vers 207 :

L'homme est né pour souffrir...

a tout l'air de provenir de ce vers de Ménandre, cité au chapitre 98 de Stobée (no 7) :

Ἄνθρωπος · ἱκανὴ πρόφασις εἰς τὸ δυστυχεῖν.

(3) Voyez *Remarques, etc.*, p. 57-58. Voir à la p. 55 du même volume l'indication d'un passage d'Euripide qui a été utilisé partie dans *le Mendiant*, partie dans *l'Aveugle*.

aussi par Stobée en un chapitre voisin de celui où nous venons de fureter curieusement derrière lui.

On voit par là combien ce procédé (tout virgilien) [1] est constant et réfléchi. Et, si je ne me trompe, on trouverait en ce détail un élément essentiel pour la comparaison qu'il y aurait à faire entre Ronsard et André Chénier, au point de vue de l'imitation des anciens.

Que l'on prenne, par exemple, l'hymne de Ronsard qui a pour titre *l'Or* (livre II, hymne 7), on y verra utilisés des passages de Ménandre, de Sophocle, de Simonide, de Démosthènes, de Philémon, de Théognis, empruntés aussi à Stobée (Ch. 91, n° 29, n° 27, n° 31, et ch. 10, n° 62; ch. 91, n° 30, n° 13; ch. 95, n°s 14, 15). Quelque admiration que l'on ait pour Ronsard — et je suis de ceux qui en ont beaucoup — il faut bien reconnaître que, malgré quelques beaux vers, ce poème a un aspect apprêté et presque pédantesque. Les imitations y sont faiblement, sèchement rendues, et n'ajoutent aucun éclat à la composition, aucune vivacité au style.

Certes, Ronsard connaissait bien la grâce; mais, pour la rencontrer, il avait besoin de n'être que lui-même. Lorsqu'il empruntait aux anciens, il prenait de toutes pièces et perdait souvent, par érudition, le charme personnel. On sentait trop en lui le savant, lorsqu'il allait cueillant avec vénération les fleurs de l'Attique, pour les insérer, plus ou moins desséchées, dans ses doctes cahiers. Ces fleurs, Chénier s'inquiétait peu de conserver leur squelette authentique, mais il s'appropriait leur parfum et le distillait ensuite en toute occasion opportune. Doué du tact suprême de l'emprunt, il embellissait ce qu'il avait pris, en le combinant et le variant. Son commerce prolongé avec les

[1] Voir les fines observations de Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XI, p. 192 et suiv.

chefs-d'œuvre de la Grèce l'avait accoutumé à une conception colorée, à une forme expressive et vivante, et il était tellement à l'aise dans ce milieu devenu sien, que, lorsqu'il imitait les Grecs, son vers, loin de subir une contrainte, semblait se permettre une liberté. Chez l'un, en un mot, très capable de créer par lui-même, l'imitation directe était souvent une entrave à l'élégance; chez l'autre, moins puissant peut-être, mais plus Athénien, elle devenait presque toujours le motif même de la plus élégante création.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur ce sujet, mais je ne veux pas abuser de l'hospitalité qui m'est si gracieusement offerte en ce recueil. J'espère d'ailleurs, Monsieur, que dans les prolégomènes de votre future édition, vous aborderez l'étude de la composition dans l'œuvre de Chénier. Vous êtes désormais le Jacobs de cette *Anthologie,* et, sachant ce que vous saurez mettre en ce livre d'information précise et de goût délicat, je me réjouis de la pensée de voir enfin Chénier étudié et connu comme il mérite de l'être. Ce sera l'un des chapitres les plus attrayants et les plus utiles de l'histoire de la poésie française : donnez-nous-le bientôt, et agréez, je vous en prie, Monsieur, etc.

Bordeaux. — Imp. G. GOUKOUILHOU, rue Guirande, 11.